

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AI ECAM LYON DU 02/04/2019

Ce Conseil d'Administration a eu lieu de **18H30 à 20H30**

Salle : **LN 010 E au bâtiment des Hauteurs (22 montée Nicolas de Lange – 69005 LYON)**

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS : 14

Michel AILLOUD (1959), Jean AUCLAIRE (1980), Pierre AYME (1971), Jean-Michel CUCHET (1969), Didier DESPLANCHE (DG ECAM Lyon), Christian EXMELIN (1969), Bernard FAYOLLE (1979), Yves GAMBIN (1969), Jean-Philippe MAVEL (2010), Michel MAZZOCCO (1976), Jean-Paul POIZAT (1975), Anaïs ROLLET (2016), Pierre VASCHALDE (1973), Alexis VINCENT (2014)

ADMINISTRATEURS EN VISIOCONFÉRENCE : 5

Baptiste COUVAL (2016), Jean-François DELORT (1977), Alain LEPAGE (1961), Jacques SERVE (1972), Sonia WANNER (DG ECAM Strasbourg-Europe)

ADMINISTRATEURS ABSENTS & EXCUSÉS : 15 dont 8 pouvoirs

Anne-Elodie BASSAL ARNAUD (2013), Clément BLAISE (2015), Christophe BIVERT (1998), Daniel CARRET (1962), Paul DHÉROT (2016), Samuel FAVEL (2014), Sylvain FERRIER (2004), Louise-Anne FLEURY (2016), Florent GAGET (2004), Didier GIOVANNINI (1979), Christian LOMBARD (1998), Léna HAJJAR (2016), André NEYROUD (1961), Pierre-Jean RAUGEL (2015), Charline SEYTIER (2010)

INVITÉES : 5

Eric POYETON (1984), Philippe PRIGENT (1985), Fabrice BESLIN (1995)
Amandine ROUYEYROL, Vanessa GHISOLFI – Salariés AI ECAM Lyon-Strasbourg

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 19/09/18
2. Organisation et constitution du bureau
 - 2.1 Le constat
 - 2.2 Les règles de fonctionnement du CA
 - 2.3 Présentation et cooptation de candidats au CA
 - 2.4 Renouvellement du bureau
3. Bilan 2018 : activité, cotisations, financier
 - 3.1 Rapport d'activité
 - 3.2 Rapport financier (projet)
4. Demandes du trésorier
 - 4.1 Ressources salariales
 - 4.2 Règlement sur les cotisations
 - 4.3 Vente de l'annuaire aux recruteurs
 - 4.4 Validation de la nouvelle notice d'application des notes de frais bénévoles
 - 4.5 Développements Netanswer
 - 4.6 Assurance
 - 4.7 Investissements : ordinateur et téléphone portable
 - 4.8 Règles trésorerie promos et régions
5. Projet 2019
 - 5.1 Plan d'action
 - 5.2 Budget prévisionnel
6. Informations sur l'AGO et les RN2019
7. Point divers : Conventions avec les écoles

QUORUM : Le quorum est respecté car le Président dénombre 27 votants (présents ou représentés).

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 19/09/2018

Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 19/09/2018 a été approuvé à l'unanimité des votants (présents et représentés).

2. Organisation et constitution du bureau

2.1 Le constat

Comme le prévoit l'article 7 des statuts de l'association, Jean-Paul POIZAT se présente à un renouvellement de mandat au poste de Président de l'association des Ingénieurs ECAM Lyon-Strasbourg. Le conseil d'administration vote à l'unanimité des présents et représentés en faveur de ce renouvellement.

Le président demande à ce que le pilotage de certains pôles et délégations de l'association soient revus et insiste sur l'urgence de trouver des bénévoles sur des « postes clés » (ex : Responsable Emploi Carrière). Dans cette perspective, Jean-Paul Poizat dresse un état des lieux et présente l'organisation du pilotage des pôles et délégations de l'association qu'il souhaite appliquer durant ce nouveau mandat :

- **Pôle communication** : piloté par la secrétaire générale salariée sous l'autorité du président
- **Pôle évènementiel** : piloté par la secrétaire générale salariée sous l'autorité du président
- **Pôle emploi carrière (poste vacant)** : délégation de l'animation (**urgence de trouver un pilote**) à la secrétaire générale salariée sous l'autorité du président
- **Pôle Trésorerie** : piloté par Jean Auclair sous l'autorité du président
- **Pôle Si / annuaire** : piloté par Pierre Ayme sous l'autorité du président
- **Pôle Taxe d'apprentissage** : piloté par Yves Gambin sous l'autorité du président
- **Délégation promo région international (poste vacant)** : pôle en réorganisation - responsabilité assurée par le président (**urgence de trouver un pilote**) - *Michel Mazzocco est candidat pour ce poste*
- **Délégation de Strasbourg** : présidée par Louise Fleury sous l'autorité du président
- **Délégation de Lyon** : présidée par Pierre Vaschalde sous l'autorité du président
- **Délégation de Paris (poste vacant)** : responsabilité assurée par le président (**urgence de trouver un pilote**) – Baptiste Couval (« helpeur »)

Le président annonce également aux membres présents la grossesse de la secrétaire générale salariée de l'association.

Amandine Rouveyrol sera donc absente de début août 2019 à début janvier 2020. Une organisation devra être trouvée afin de pallier à son absence durant ces 5 mois.

2.2 Les règles de fonctionnement du C.A.

L'article 7 des statuts de janvier 2017 indique que « les membres du conseil d'administration doivent être à jour de cotisation » et ne pas avoir plus de trois absences injustifiées à des réunions du CA.

Le président demande à ce que trois membres soient exclus du conseil d'administration pour non-respect de cet article 7 (tout ou partie) : Clément BLAISE (2015), Sylvain FERRIER (2004) et Pierre-Jean RAUGEL (2015).

Le CA approuve la proposition de Jean-Paul POIZAT à l'unanimité des votants et représentés.

La ratification de l'exclusion des membres du CA pour non-respect de l'art 7 des statuts de janvier 2017 est à mettre à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée Générale, en l'espèce, l'AGO du 8 juin 2019.

En outre, le Président accède à la demande de Jacques SERVE de contacter Clément BLAISE (2015), Sylvain FERRIER (2004) et Pierre-Jean RAUGEL (2015) pour leur signifier le vote du CA.

2.3 Présentation et cooptation de candidats au conseil d'administration

L'article 7 des statuts de janvier 2017 prévoit que si le Président le juge utile et que le nombre des membres du Conseil d'administration le permet, il est possible de faire coopter par le CA de nouveaux membres dont la nomination sera ratifiée à la plus proche assemblée générale.

Jean-Paul Poizat demande à ce que trois membres soient cooptés au Bureau à compter du 2 avril 2019 :

- Eric Poyeton – ECAM 1984 AML (au poste de vice-président délégué général)
- Philippe Prigent – ECAM 1985 AML (en tant que membre)
- Fabrice Beslin – ECAM 1995 AML (en tant que membre)

Le CA approuve la proposition de Jean-Paul POIZAT à l'unanimité des votants et représentés.

2.4 Renouvellement du bureau

Président : **Jean Paul Poizat**

Vice-président délégué général: **Eric Poyeton**

Vice-président – Président Délégation de Lyon : **Pierre Vaschalde**

Vice-président – Président Délégation de Strasbourg : **Louise-Anne Fleury**

Vice-président – Président Délégation de Paris: à pourvoir

Vice-président – Président Promo Régions et International : **Michel Mazzocco**

=> *Correspondant Masters* : **Anaïs Rollet**

=> *Correspondant ISP* : **Christian Lombard**

Trésorier: **Jean Auclair**

Pilote Pôle S.I & Annuaire : **Pierre Ayme**

Pilote Pôles Communication et évènementiel : **délégation permanente à la Secrétaire Générale salariée**

Pilote pôle taxe d'apprentissage : **Yves Gambin**

Nouveaux membres invités au bureau : **Philippe Prigent et Fabrice Beslin**

Représentant des écoles : **Sonia Wanner et Didier Desplanche**

3 Bilan 2018 : activité, cotisations, financier

3.1 Rapport d'activité

Le site internet :

- **350 visites & 230 visiteurs** par jour en moyenne sur www.ecam-alumni.fr
- **+ de 3200 membres se sont connectés** au moins une fois
- **+ de 3400 profils mis à jour** par les membres et l'Association
- **+ de 2800 recherches annuaires** effectuées en ligne
- **70 news** publiées : tutoriels, actualité, portraits ...
- **90 CV** en ligne créés par les membres
- **+ de 660 offres d'emploi publiées** par les membres, les recruteurs partenaires ou l'association
- **Recruteurs : 160 ouvertures de droits** leur permettant de publier leurs offres d'emploi et d'accéder à la CVthèque.
- **+ de 900 cotisations CB payées directement sur le site** (soit + de 97000 euros) en 2018.

La cellule Emploi / Carrière :

- **Une dizaine de cadres en transition accompagnés** individuellement par les bénévoles de la cellule
- **> 90% ont retrouvé un emploi** dans l'année
- **Une quinzaine d'événements Carrière proposés** : Ateliers, conférences, networking - à Paris ou Lyon

Les événements :

Événements Réseau

- **4 afterwork** avec 19 points de rdv proposés & l'arrivée de New-York parmi les villes organisatrices
- **BackToSchool#2018** réservé aux promos 2014 à 2018
- **La fête des Voisins**
- **Les Rencontres Nationales 2018** à Strasbourg
- « **1 bière = 1 mise à jour** », à Lyon & à Strasbourg pour les futurs diplômés

Événements Métier

- **+ de 12 conférences métier** organisées & pilotées par des ECAM (GP automobile, GP conseil, GP énergie, Groupe BOIS ECAM Alumni, Transition numérique, ...)

Rencontres Vie des promos, du réseau...

- **1 visite de promo co-organisée* sur le campus tous les deux mois**
(*): Co-organisation : Association / délégué ou animateur de la promo
- **3 rencontres entre passionnés** (golf / running & aviation)

Mais aussi...

- **1 journée de formation** dédiée aux animateurs Web et en complément de l'accompagnement au quotidien.
- l'ensemble **des événements proposés par vos régions** : visite d'entreprises, de sites ...
> Soit **plus de 60 événements proposés en 2018 !**

Les nouveautés 2018

- « **BALIE *¹2.0** » !

Lancement de permanences Alumni sur le campus ECAM Lyon.

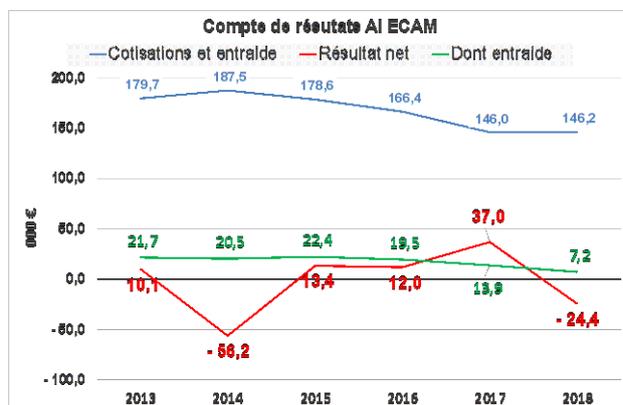
Tous les mois, ECAM Alumni propose aux élèves de venir échanger de façon informelle avec les Alumni ayant fait le déplacement.

L'objectif ? Permettre aux ECAM 3, 4 & 5 d'échanger avec leurs pairs sur la réalité de leur métier, demander conseil, être rassurés & avoir la réponse aux questions qu'ils se posent.

- **Opération BlackFriday #2018***

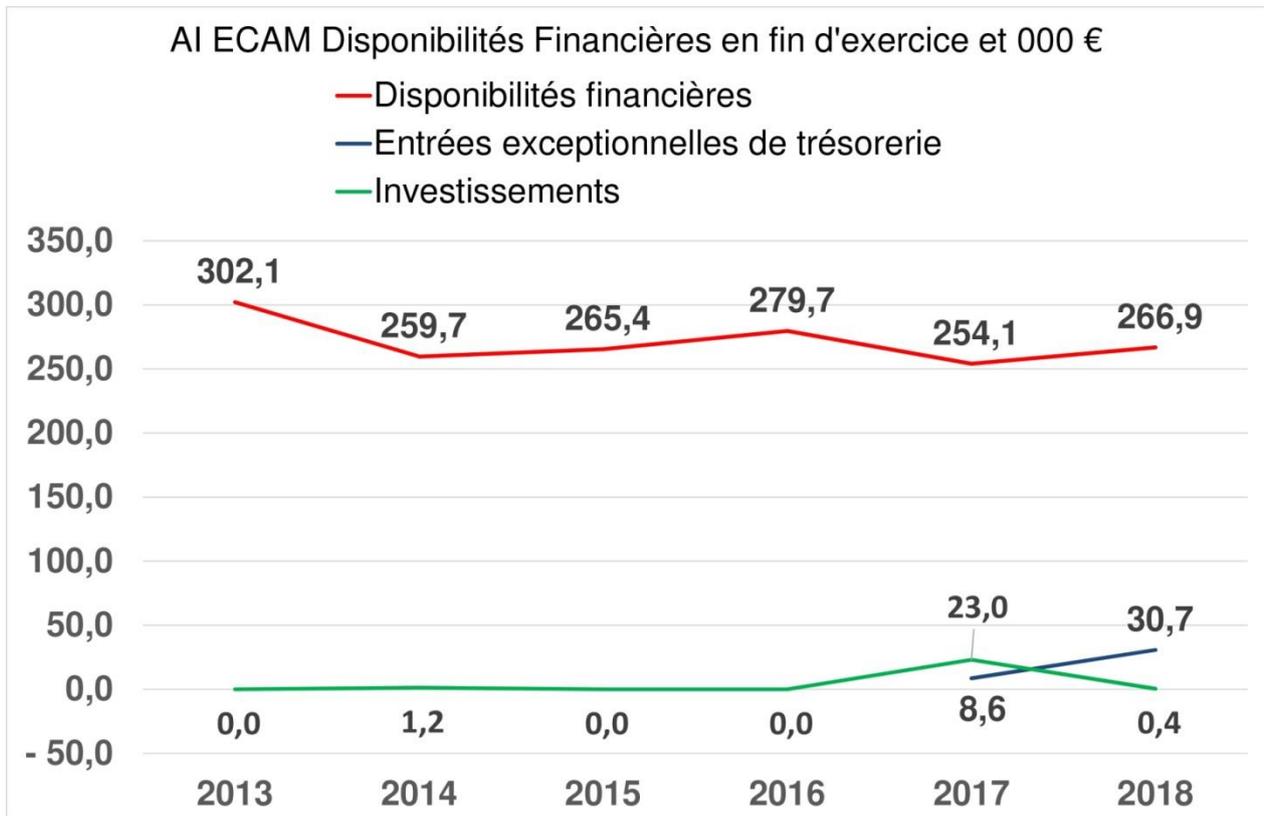
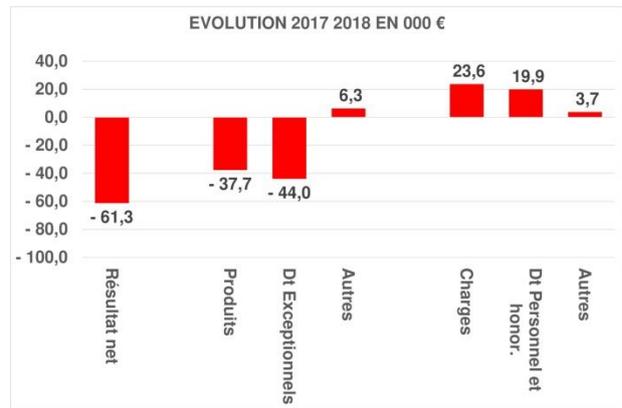
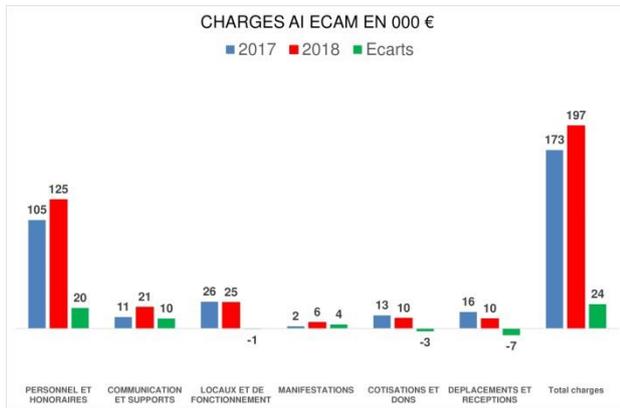
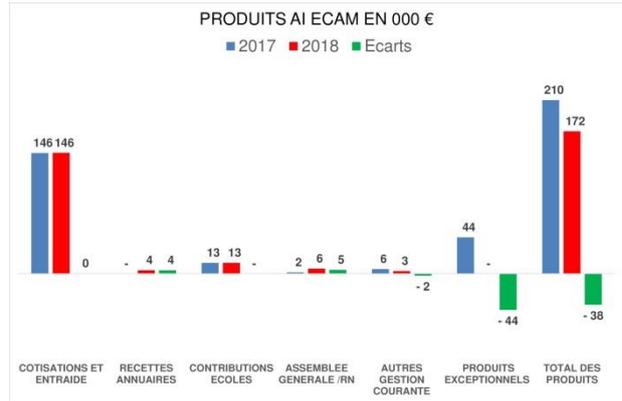
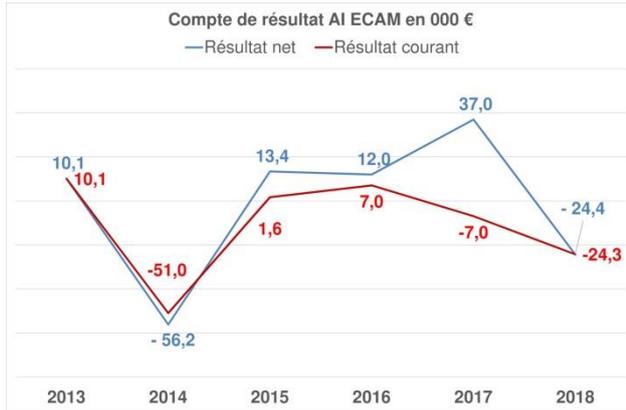
Offre exceptionnelle proposée par l'Association cette année et permettant aux membres optant pour le prélèvement automatique du 16/11 au 30/11, de bénéficier, à vie, d'une réduction de 25% sur leur cotisation annuelle.

3.2 Rapport financier (projet)



Le résultat 2018 est négatif de 24,3 k€
Le budget prévoyait un déficit de 20,1 k€
Si l'on compare 2017 et 2018 l'écart de 61 k€ s'explique d'une part, par des résultats exceptionnels sur l'exercice 2018 et d'autre part, sur une augmentation de la masse salariale pour subvenir à la charge de travail créée par la mise en place du nouveau site.
Pour mémoire, les résultats exceptionnels en 2018 concernaient la vente de la MDI de Lyon et le retour de trésorerie des régions.

¹ le Bureau de l'Association pour la Liaison Ingénieurs Elèves - BALIE - a été créé dans les années 2000 par les bénévoles du groupe de Lyon pour favoriser les échanges avec des Ingénieurs ECAM avec les élèves et leur apporter conseil & soutien. Un bureau sur le campus leur était réservé afin de permettre aux jeunes en cours de formation de venir discuter librement avec les diplômés. Et dans une démarche de solidarité, des cours d'informatiques étaient également dispensés par les élèves aux plus anciens.



4 Demandes du trésorier

4.1 Ressources salariales

Après débat, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité des présents et représentés en faveur de la reconduction du CDD d'Axel Vautrin pour une durée d'un an sur un contrat 35h/hebdomadaire (jusqu'au 17/04/2020).

Le coût de cette prolongation d'un an est estimé à 30 000€.

Le conseil d'administration ne s'interdit pas une nouvelle prolongation en fonction des possibilités de ressources et du plan stratégique 2020 et suivants. Le conseil d'administration demande à ce que soit établie une vision sur 2 à 3 ans des investissements à proposer afin de garantir une continuité de service et de répondre aux besoins d'un plan stratégique associé.

4.2 Règlement sur les cotisations

Le conseil d'administration a voté à l'unanimité des présents et représentés pour que tous les versements des membres étant inférieur à celui du montant d'appel à cotisation associé (en fonction du statut et de la grille tarifaire annuelle) soit considérés comme étant de l'entraide et non une cotisation. Le secrétariat général pourra soumettre à l'approbation du bureau le traitement de cas particulier.

Aucune rétroactivité ne sera effectuée concernant les droits déjà ouverts aux membres, quel que soit le montant réglé.

Les règles concernant les exemptions ponctuelles sont maintenues.

4.3 Vente de l'annuaire aux recruteurs

Le conseil d'administration a voté à l'unanimité des présents et représentés en faveur de la vente de l'annuaire papier à des recruteurs partenaires ciblés pour un montant de 500€.

A noter qu'un benchmark a été effectué auprès d'autres association Alumni, ce qui a permis au trésorier d'effectuer ces préconisations.

A noter également que le pôle SI/Annuaire prévoit un déficit de l'ordre de 4 à 5000€ pour l'édition de l'annuaire 2019.

A noter enfin que la vente de l'annuaire papier à des recruteurs partenaires ciblés est compatible avec le RGPD.

4.4 Validation de la notice d'application concernant les notes de frais des bénévoles

Après débat, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité des présents et représentés en faveur de la mise en application de la Notice d'application pour les notes de frais des bénévoles de l'AI ECAM Lyon-Strasbourg. Ce document entre donc en vigueur à compter du 2 avril 2019.

Une modification devra néanmoins être prise en compte : les demandes de remboursement concernant les frais d'hébergement pourront aller jusqu'à 110 €, petit déjeuner compris (réel plafonné).

Il est rappelé aux membres du CA que certaines demandes de remboursement nécessitent un accord préalable du trésorier et qu'aucun remboursement ne sera effectué sans son accord.

Par ailleurs, il est rappelé que les justificatifs doivent être joints systématiquement.

4.5 Développements Netanswer

Après débat, le conseil d'administration a voté à l'unanimité des présents et représentés en faveur d'une délégation de prérogative - au Président et au trésorier - concernant les dépenses du pôle SI/Annuaire inférieures à 600€ TTC.

Les membres du CA demandent à ce qu'un budget prévisionnel annuel soit établi concernant les charges à recevoir de notre prestataire Netanswer.

4.6 Assurances

Le trésorier informe le conseil d'administration qu'un accord vient d'être passé avec la société Groupama concernant un contrat d'assurance multirisque association couvrant l'ensemble des activités de l'association au national.

A noter que ce contrat prévoit désormais une « responsabilité civile dirigeant » et une couverture pour nos événements à l'étranger.

A noter également que l'association des ingénieurs ECAM ne devra en aucun cas proposer à des groupes promotion, région, métier ou passion ECAM Alumni de collecter de l'argent dans le cadre d'un soutien à l'organisation de leurs événements car l'AI ECAM serait automatiquement considérée comme organisateur de ces événements. Nous ne sommes pas assurés pour couvrir les risques associés aux événements des groupes. Merci de vous rapprocher du responsable de la délégation promotions / régions / international pour plus de précisions.

4.7 Investissement : ordinateur et téléphone portable

Après débat et à l'unanimité des présents et représentés, le conseil d'administration a donné un accord de principe au trésorier pour l'achat de matériel permettant :

- d'une part, le renouvellement du parc informatique de l'association (ordinateurs et logiciels)
- d'autre part, l'utilisation d'un portable et d'un forfait professionnel au nom de l'association

A noter que le budget prévisionnel de 700€ TTC annoncé concernant le renouvellement du parc informatique apparaît comme étant insuffisant.

A noter également que les salariés sont contraints d'engager des ressources personnelles ou d'utiliser du matériel prêté par l'ECAM Lyon pour garantir l'exercice de leurs fonctions.

Cet investissement revêt donc un caractère urgent.

4.8 Règles trésorerie promos et régions

Le trésorier et le président ont amorcé une réflexion concernant les comptes et budgets alloués aux groupes régionaux ECAM alumni. Une réflexion autour d'une dotation sur projet devra se poursuivre avec le bureau dans les mois à venir.

Toutes les demandes de remboursement émanant des régions ont été mises en suspens dans cette attente.

A noter que certaines promotions et régions ont toujours des comptes ouverts en leur nom propre.

5 Projet 2019

Communication :

- Continuer à donner de la visibilité à nos actions et « évaluer/soigner nos vitrines » (ex : pages du site)
- Créer une communication papier ciblée pour les anciennes promos

Évènementiel :

- Maintenir les évènements nationaux (RN + Afterwork + Back To School + 1 Bière = 1 mise à jour + permanences)
- Soutenir d'autres événements au cas par cas (métiers / régionaux / passions et promos...).

SI / Annuaire :

- Continuer la mise à jour de la BDD de façon qualitative et différenciante
- Valider définitivement les synchronisations avec Pegase
- Mettre en place des procédures « sup admin » liées au site Web afin de garantir une continuité de service

Taxe apprentissage :

- Accompagner Yves Gambin dans la transmission avec son successeur & accompagner les personnes en charge du « sourcing » des bénévoles de la taxe.

Emploi / Carrière : pôle qui doit être la priorité 2019 car il s'agit d'un levier très important et transversale : urgence de trouver un « Pilote expert » et des « Helpeurs » pour :

- Définir une stratégie globale
- Créer une cellule entrepreneuriat
- Dynamiser les groupes métiers sans vie actuellement

Régions / Promos / International : pôle qui doit être re-dynamisé car il est essentiel pour la dynamique du réseau : urgence de trouver un pilote et des « Helpeurs » pour notamment impliquer les animateurs et futurs admin WEB (formations). Michel Mazzocco se porte candidat.

Trésorerie :

- Poursuivre le nouveau « cadre » mis en place pour une meilleure visibilité et un meilleur suivi & clôturer les « vieux dossiers » (assurance, banque ...).
- Présentation d'un budget prévisionnel fin 2019/2020
- Mettre en place des opérations visant à améliorer notre taux de cotisation par prélèvement

6 Informations sur l'Assemblée Générale Ordinaire et les Rencontres Nationales

Une nouvelle date a pu être arrêtée concernant les rencontres nationales 2019.

L'évènement se tiendra le samedi 8 juin 2019 sur le site de l'ECAM Lyon.

Le programme est établi autour d'une journée : AGO + déjeuner que nous voulons à l'image des rencontres nationales 2015.

Nous espérons une participation des clubs étudiants (team bar ...) car nous souhaiterions mettre la lumière sur l'importance du lien entre alumni et élèves.

Une intervention des écoles sera prévue à l'ordre du jour de l'AGO.

7 Points divers : Conventions avec les écoles

Le président souhaite qu'un document soit rapidement mis en place avec l'ECAM Strasbourg Europe afin d'encadrer les pratiques et la collaboration avec l'association.

Les conventions passées avec la Fondation ECAM devront être relues et certainement amendées, notamment en ce qui concerne l'opérationnel et le partage d'informations numériques.

8 Questions / Réponses

8.1 Calendrier des réunions de bureau et de CA

Afin de répondre aux besoins de l'association, une réunion de bureau sera organisée tous les mois.

Dates des prochains conseils d'administration :

- le 17/06/2019 (date reportée au lundi 01/07/2019 19h)
- le mercredi 10/07/2019 (19h)
- le mercredi 04/12/2019 (19h)

8.2 Mot de Christian Exmelin

Non retranscrit sur ce procès-verbal.

Le président, Jean-Paul Poizat, lève la séance à 20h32 et invite l'ensemble des participants à se retrouver autour d'une collation.

Rédacteur
Vanessa GHISOLFI
Assistante de gestion – AI ECAM Lyon-Strasbourg